



DOSSIER DE PRESSE

Noa : un chatbot pour faciliter les démarches administratives des start-up franciliennes

Nous Orienter dans l'Administration

26/03/2019





Le chatbot Noa

« Nous Orienter dans l'Administration »

Sommaire

Communiqué de presse

Que peut faire Noa ?

Noa , un chatbot né de l'écoute des besoins des start-up

Noa va grandir

Les partenaires



Communiqué de presse
Paris, le 26 mars 2019

Noa : un chatbot pour faciliter les démarches administratives des start-up franciliennes

Le chatbot Noa « Nous Orienter dans l'Administration », est lancé ce jour par le préfet de la région d'Île-de-France à Station F. Noa est un conseiller virtuel capable de simuler une conversation. Véritable innovation dans le secteur administratif, cet outil de communication facilite les échanges entre les start-up et les administrations publiques.

Noa, un service public accessible en ligne pour orienter les start-up dans leurs démarches administratives

Ce chatbot permet un accès rapide et simple à un interlocuteur compétent, capable de donner des informations relatives aux démarches administratives 24h/24 et dans deux langues (français et anglais) sur les sites <https://french-tech-central.com> et, très prochainement, <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>.

Les démarches couvertes par Noa sont larges, puisqu'il est capable de répondre aux questions relatives à la création d'entreprise sur différents aspects comme le recrutement, la fiscalité, l'import/export, les obligations sociales, la propriété industrielle... .

Son champ d'action et de compétence s'élargira progressivement à de nouvelles démarches comme le développement de l'activité ou l'internationalisation. Noa est un projet évolutif visant à s'adapter aux besoins des start-up en continu. Les utilisateurs pourront faire des retours suite à l'utilisation de Noa et échanger entre eux ou avec les administrations grâce à un feed-back forum.

Noa est un projet né à l'initiative de la préfecture de la région d'Île-de-France, dont le laboratoire innovation est installé au cœur de French Tech central à Station F. Également soutenu par la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) avec la mission French Tech, il est le fruit de l'appel à projets du programme d'investissements d'avenir (PIA) mis en œuvre par le secrétariat général pour l'investissement, la caisse des dépôts et de consignations qui vise à développer des services publics innovants à destination des start-up.

Découvrez le tutoriel sur le site de la préfecture.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
@Prefet75_IDF



Le chatbot Noa

« Nous Orienter dans l'Administration »

Noa est une application informatique en ligne utilisant l'intelligence artificielle. Véritable innovation dans le secteur administratif, il est le premier conseiller virtuel capable de simuler une conversation avec un être humain. Il permet aux start-up et aux entrepreneurs franciliens de faciliter leurs échanges avec les administrations et d'accéder rapidement à des informations précises pour les aider dans leurs démarches administratives 24h/24, en français et en anglais.

➤ Que peut faire Noa ?

Noa répond aux questions en matière de création d'entreprises et aide les start-up dans leurs démarches administratives liées au recrutement, à la fiscalité, à l'import/export, aux obligations sociales, à la propriété industrielle... Voir le tutoriel sur <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

Noa peut, par exemple, aider une jeune start-up à :

- se protéger en déposant sa marque
- connaître les conditions d'extension du Passeport talent

Comment procéder concrètement au dépôt de ma marque ?

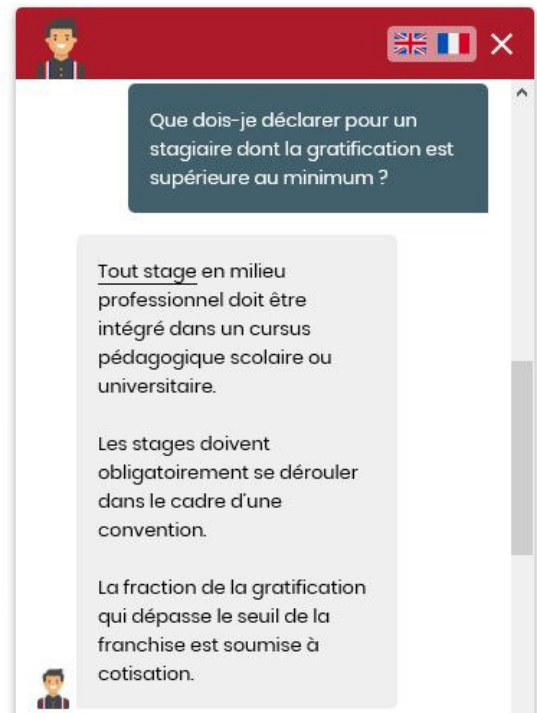
Pour déposer son nom de société à titre de marque vous devez vous rendre sur le site de l'INPI pour effectuer votre dépôt en ligne. Ça se passe ici <https://www.inpi.fr/fr/services-et-prestations/depot-de-marque-en-ligne>

Je viens d'ouvrir la page demandée.

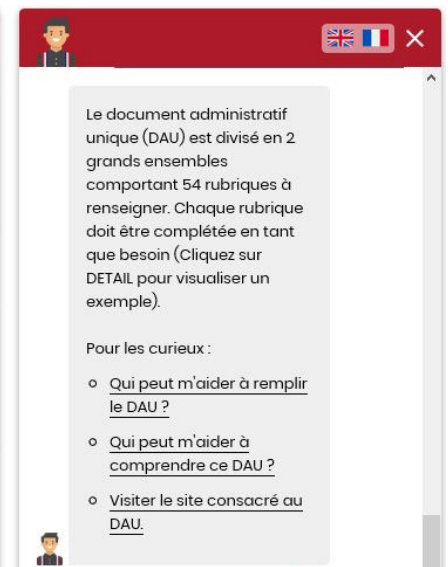
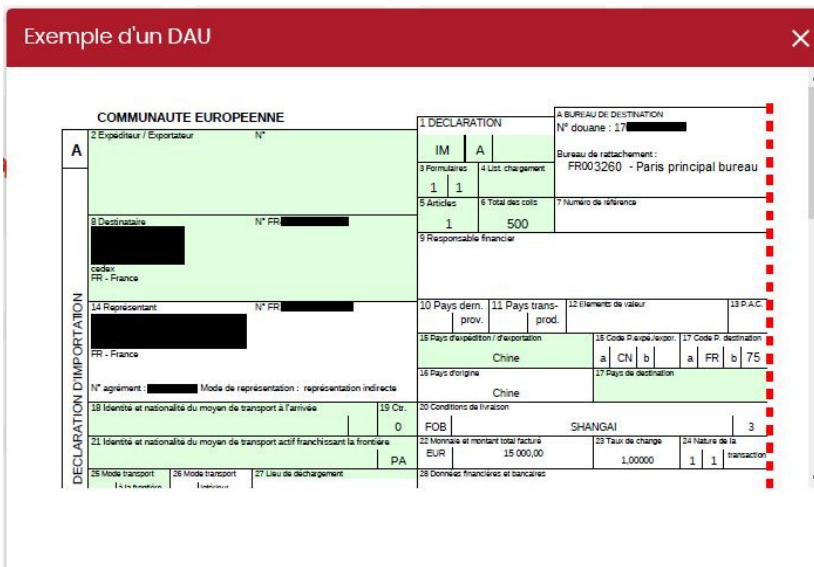
Est-ce qu'il m'est possible de changer de catégorie de passeport talent à la fin de ma mission ?

Si vous êtes titulaire de la carte de séjour passeport talent mention "salarié en mission", votre droit au séjour est conditionné à l'accomplissement de votre mission temporaire dans le cadre d'une mobilité intragroupe. Vous ne pourrez donc changer de catégorie de passeport talent à l'issue de votre mission.

- calculer les cotisations à payer lors de l'embauche d'un stagiaire dont la gratification dépasse le minimum



- remplir une déclaration en douanes



Le champ d'action et de compétence de Noa s'élargira progressivement à de nouvelles démarches. **Deux nouveaux champs d'actions et de compétences sont déjà en conception :**

- le développement de l'activité** avec la recherche de financements (identification des subventions, des seuils et critères d'éligibilité à respecter) ou l'accès à l'achat public ;
- l'internationalisation** avec comme priorité la facilitation de l'accueil des talents en France (obtention d'un visa, protection sociale, ouverture d'un compte bancaire...).

Noa est un interlocuteur unique qui, en plus de répondre aux questions, réoriente les start-up franciliennes en fonction de leurs besoins vers les administrations publiques compétentes.



Un feed-back forum pour améliorer Noa en continu

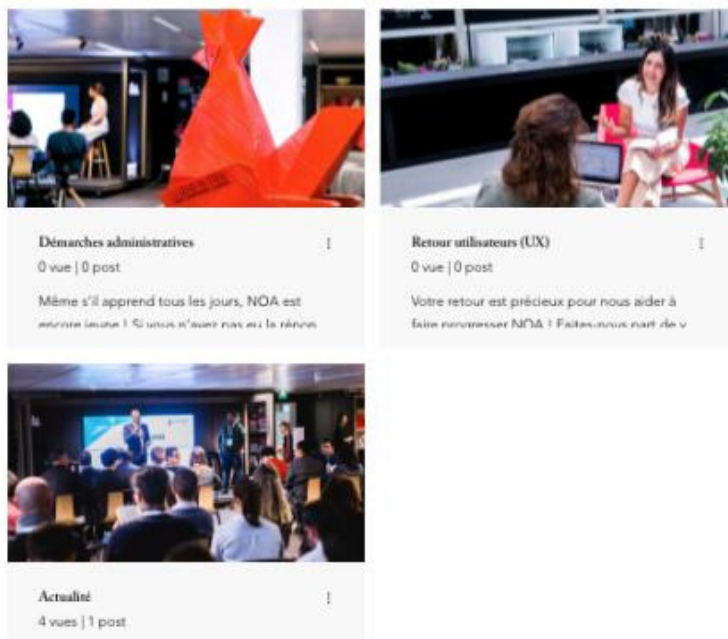
Afin de bénéficier des retours des utilisateurs du chatbot Noa, un feed-back forum est d'ores et déjà accessible :

<https://noachatbot.wixsite.com/forum>

Ce feed-back forum permettra aux start-up d'échanger entre elles et avec les administrations afin d'exprimer leurs avis et besoins sur les démarches administratives et l'ergonomie de Noa. Ces retours permettront d'améliorer en continu Noa afin de l'adapter aux besoins des start-up.

FeedBack Forum

Venez découvrir, échanger ou partager vos expériences



Diffuser Noa au sein de l'Etat

Afin de contribuer à la simplification des démarches administratives et à la transformation digitale des services publics, ce projet est majoritairement sous licence libre. L'idée est de faire émerger une communauté autour de l'intelligence artificielle au sein de l'État. Ainsi, l'essentiel des composants du chatbot pourra être mis à disposition d'autres administrations.

Pour ce faire, une collaboration étroite a été nouée avec l'agence du patrimoine immatériel de l'Etat (APIE) afin de définir une stratégie de marque et un régime de propriété intellectuelle des composants technologiques de Noa.

<https://www.economie.gouv.fr/apieEsp>



Noa , un chatbot né de l'écoute des besoins des start-up

En juin 2017, la préfecture de la région d'Île-de-France a réuni une trentaine de start-up et représentants de l'administration à l'occasion d'un barcamp (atelier participatif) destiné à établir un panorama des « irritants » pour les start-up dans leurs démarches administratives.

L'objectif était de co-construire avec les start-up une offre de service cohérente à partir de la question suivante : « Comment imaginez-vous une relation idéale avec l'administration ? ». C'est à cette occasion que le projet de chatbot a émergé.



session d'expression libre des start-up et des administrations

Noa, initié par la préfecture de la région d'Île-de-France a été lauréat de l'appel à projets du programme d'investissements d'avenir (PIA) visant à « Développer des services publics innovants à destination des start-up ». Il est également soutenu par la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) ainsi que la mission French Tech.



Les lauréats de cet appel à projets ont été annoncés, fin 2017, à Station F, par Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, et Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État chargé du Numérique.

En novembre 2018, un atelier organisé à Station F a permis à une douzaine de start-up de tester une version bêta du chatbot ainsi que de faire part de leurs attentes et leurs avis.

Dès le stade de conception de la solution, l'objectif a été de recueillir l'avis des start-up afin que Noa réponde à un maximum de leurs besoins. C'est à partir de ces retours qu'a pu être réalisée la première version de Noa, désormais accessible.



événement « bêta-test » à destination des start-up

Noa, un service public d'ores et déjà disponible

Il est accessible sur les sites <https://french-tech-central.com> et, très prochainement, <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>, ainsi que depuis les sites de Pôle emploi Île-de-France et d'autres partenaires.

Ce projet est soutenu par le fonds « Transition numérique de l'État et modernisation de l'action publique » du PIA mis en œuvre par le secrétariat général pour l'investissement qui assure la gouvernance stratégique du fonds, la Caisse des dépôts et consignations, l'opérateur financier en charge de la gestion administrative et financière du fonds, et par la direction interministérielle de la transformation publique, en charge du suivi technique et financier des projets.



**Témoignage de
Thomas GROBOST
CFO et Product
Owner chez OurCo**



En novembre dernier, j'ai fait partie des premières start-up à tester la toute première version bêta du chatbot et à proposer des pistes d'amélioration. Ce projet m'intéressait à double titre : parce que je m'occupe de la partie produit au sein d'OurCo et également parce que j'ai en charge la partie administrative-financière. Je suis donc très intéressé dès qu'il s'agit de faciliter mes démarches administratives.

Tout ce qui peut m'éviter de perdre du temps sur Google à la recherche d'une information est à prendre ! Les sources d'information sont souvent multiples et parfois contradictoires. En ce sens, le chatbot représente un vrai gain de temps car il permet de trouver toutes les informations, à jour, en un seul endroit.

Je trouve que le chatbot apporte une vue d'ensemble synthétique et rapide sur beaucoup de sujets d'intérêt pour les start-up. C'est le cas, par exemple, pour comprendre toutes les aides prévues pour accompagner les start-up. Par ailleurs, après avoir posé sa question, les suggestions du chatbot permettent de s'orienter vers des sujets complémentaires auxquels on n'avait pas pensé et d'avoir bien en tête certains points d'alerte.

J'ai hâte de voir le chatbot se développer sur de nouveaux thèmes et, qu'au-delà de la création d'entreprise, il accompagne toutes les étapes de la vie d'une start-up !

Collaboration avec Do You Dream Up

Pour la mise en place technique du projet, la préfecture de région d'Ile-de-France a choisi de collaborer avec Do You Dream Up, une start-up lauréate du Pass French Tech, qui a développé un logiciel simple et rapide de création d'interfaces conversationnelles intuitives (chatbots, voicebots, callbots...).

Do You Dream Up est une start-up experte en traitement automatisé du langage naturel. Elle édite un logiciel d'intelligence artificielle nécessaire au fonctionnement du chatbot puisqu'il comprend les questions posées par les utilisateurs et leur apporte les réponses qu'ils recherchent, de manière automatique et immédiate.

www.doyoudreamup.com



Noa va grandir

Mounir MAHJOUBI, secrétaire d'État chargé du numérique auprès du ministre de l'Économie et des Finances a lancé, le 13 décembre dernier, un appel à projets afin de labelliser une dizaine de « Capitales French Tech ». La mission French Tech a déjà acté la mise à disposition de Noa au bénéfice des futures « Capitales French Tech » afin de l'intégrer à leur offre de service.

Les partenaires

Noa fédère dix acteurs publics : préfecture de la région d'Île-de-France, Douanes, Banque de France, Pôle emploi, préfecture de police de Paris, Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF), direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi d'Île-de-France (DIRECCTE), direction régionale interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAAF), direction régionale des finances publiques (DRFIP) et institut national de la propriété industrielle (INPI).



Témoignage de
Laurent MATER
Chargé de
relations
partenariales à
Pôle emploi Île-de-
France



La présence à French Tech Central, espace dédié aux services publics à Station F, est particulièrement précieuse pour Pôle Emploi. Elle nous permet de mieux comprendre les besoins des start-up et d'ainsi adapter nos réponses. Les informations et conseils apportés aux start-up portent sur de nombreux sujets : la création d'entreprise, le recrutement, l'indemnisation des entrepreneurs, notamment. Parfois, est également évaluée la possibilité d'une collaboration entre la start-up et Pôle Emploi.

L'engagement de Pôle emploi dans le projet de chatbot participe de cette même logique. C'est un canal d'information moderne et innovant, ce qui impacte positivement l'image de Pôle emploi. J'y vois un véritable facilitateur pour certains entrepreneurs ou potentiels entrepreneurs. C'est également un outil intéressant pour les conseillers « création d'entreprise » dans notre réseau opérationnel : le chatbot permet un accès facilité à l'information.

À mon échelle, travailler à l'élaboration du chatbot, c'est aussi une aventure partenariale. Le projet m'a conduit à travailler avec d'autres administrations pour élaborer des réponses communes (par exemple, la DIRECCTE sur les aides disponibles pour la création d'entreprise). C'est enrichissant !